



Conseil économique et social

Distr. limitée
20 août 2018
Français
Original : anglais
Anglais, espagnol et français
seulement

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2018

12-14 septembre 2018

Point 7 a) de l'ordre du jour provisoire*

Descriptif de programme de pays

Cambodge

Résumé

Le présent descriptif de programme de pays pour le Cambodge est soumis au Conseil d'administration pour examen et adoption selon la procédure d'approbation tacite lors de la présente session. Le descriptif de programme de pays inclut une proposition de budget indicatif global pour la période 2019-2023, soit un montant de 25 205 000 dollars à imputer sur les ressources ordinaires, dans la limite des fonds disponibles, et un montant de 96 451 000 dollars à prélever sur les autres ressources, sous réserve du versement des contributions à des fins spéciales.

Conformément à la décision 2014/1 du Conseil d'administration, le présent document reflète les commentaires émis par les membres du Conseil d'administration sur le projet de descriptif de programme de pays qui a été présenté 12 semaines avant la deuxième session ordinaire de 2018.

* [E/ICEF/2018/19](#).

Note : La version française du présent document a été établie dans son intégralité par l'UNICEF.



Fondements du programme

1. Le Programme de coopération 2019-2023 entre le gouvernement du Cambodge et l'UNICEF sera mis en œuvre pendant une période de transition économique et sociale porteuse de possibilités et de risques importants en ce qui concerne la réalisation des droits des enfants et des adolescents¹.
2. Le Cambodge est l'un des pays les plus jeunes de l'Asie du Sud-Est, un tiers de ses 16 millions d'habitants ayant moins de 15 ans et un cinquième étant âgé de 15 à 24 ans². Cette population dynamique et très mobile s'apprête à entrer dans le monde du travail et pourrait jouer un rôle majeur dans le développement durable et la croissance économique du pays.
3. Toutefois, les adolescentes et les adolescents (âgés de 10 à 19 ans) restent confrontés à un risque élevé d'abandon scolaire, de grossesses et de mariage précoces, de violence et de travail forcé en raison du manque de services adaptés aux adolescents et de possibilités de participation.
4. Après plus de deux décennies de croissance économique soutenue, le Cambodge a acquis le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure en 2016³, avec un revenu national brut de 1 070 dollars par habitant⁴. Le Cambodge vise à obtenir le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'ici à 2030, et celui de pays à revenu élevé d'ici à 2050.
5. Si le Cambodge a réalisé l'objectif du Millénaire pour le développement visant à réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2009, à l'heure actuelle, environ 4,5 millions de personnes risquent de retomber dans la pauvreté en cas de choc socioéconomique ou de catastrophe naturelle. La pauvreté multidimensionnelle a baissé moins rapidement que la pauvreté monétaire⁵. La récente adoption d'un Cadre politique national de protection sociale (2016-2025), qui donne la priorité aux transferts en espèces à destination des femmes enceintes et des enfants, offre une occasion propice pour s'attaquer à la pauvreté.
6. L'amélioration de la collecte de l'impôt et la croissance économique ont permis de faire passer le total des recettes publiques de 1,244 milliard en 2007 à 6,087 milliards en 2017⁶. L'enveloppe allouée aux secteurs sociaux a donc augmenté en valeur absolue mais, rapportée au budget total, son montant reste similaire. Ce déficit de financement compromet le développement des services sociaux nécessaires pour répondre aux besoins de la population croissante.
7. En peu de temps, le Cambodge a obtenu des résultats remarquables sur le plan du développement. Entre 1990 et 2016⁷, le taux de mortalité des moins de 5 ans est passé de 116 à 31 pour 1 000 naissances vivantes, et le taux de mortalité infantile est quant à lui passé de 85 à 26 pour 1 000 naissances vivantes. La plupart de ces décès surviennent pendant la période néonatale. On compte en effet 16 décès de nourrissons

¹ Les privations qui touchent les enfants et les facteurs qui en sont à l'origine sont tirés de l'Analyse actualisée de la situation des enfants et des femmes au Cambodge entre 2017 et 2018 (*Updated Situation Analysis of Children and Women in Cambodia, 2017/2018* (UNICEF, 2018).

² Nations Unies, *World Population prospects: The 2017 Revision, Key Findings and Advance Tables*, document de travail n° ESA/P/WP/248 (2017).

³ Banque asiatique de développement, *Asian Development Outlook* (Mandaluyong, Philippines, 2017).

⁴ Avec un indice de développement humain de 0,563 en 2016, le Cambodge se classait 143^e sur 188 pays et territoires, se situant ainsi parmi les pays à développement humain élevé.

⁵ Rapport d'analyse du chevauchement des privations multiples, 2017. À l'échelle nationale, le taux de pauvreté multidimensionnelle des enfants s'élevait à 48 % (54 % en zone rurale et 12 % en zone urbaine).

⁶ Pourcentage du produit intérieur brut, *Major Trends in Public Finance*, Ministère des finances cambodgien, 2017.

⁷ UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2017 Les enfants dans un monde numérique* (New York, 2017).

pour 1 000 naissances vivantes au cours du premier mois. Des disparités géographiques subsistent, le taux de mortalité des moins de 5 ans étant de 18 pour 1 000 naissances vivantes à Phnom Penh, contre 118 pour 1 000 naissances vivantes dans la province de Preah Vihear⁸. La baisse spectaculaire du taux de mortalité maternelle, qui est passé de 472 pour 100 000 naissances en 2000 à 170 pour 100 000 en 2014⁹, est liée à l'amélioration des soins prénatals et à l'augmentation du nombre d'accouchements en établissement de santé ou assistés par un personnel qualifié. Les taux de mortalité de la mère et de l'enfant restent élevés par rapport aux autres pays de la région, avec d'importantes disparités géographiques essentiellement dues aux obstacles financiers qui entravent le recours aux services de santé (60,3 % des dépenses sont à la charge des patients, le taux le plus élevé de la région)¹⁰ et à des services de santé publics et privés de moindre qualité.

8. Le taux de malnutrition chez les moins de 5 ans est l'un des plus élevés de la région, 32 % d'entre eux présentant un retard de croissance et 9 % souffrant d'un retard de croissance sévère¹¹. La prévalence de la diarrhée, l'alimentation complémentaire inadaptée et la mauvaise qualité des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) figurent parmi les causes principales de cette absence de progrès, notamment en matière de développement de la petite enfance. Les disparités sont frappantes : 42 % des enfants les plus pauvres présentent un retard de croissance, contre 19 % des enfants les plus riches¹².

9. Malgré le renforcement des systèmes WASH aux niveaux national et infranational, le Cambodge affiche l'un des taux de défécation à l'air libre les plus élevés de la région¹³, cette pratique étant encore utilisée par huit Cambodgiens sur dix en zone rurale¹⁴. Un Cambodgien habitant en milieu rural sur trois consomme de l'eau provenant de sources d'eau potable non améliorées, environ sept établissements préscolaires sur dix sont dépourvus d'installations WASH¹⁵, et un centre de santé rural sur deux ne dispose pas d'eau en quantité suffisante tout au long de l'année¹⁶. Les investissements dans le secteur WASH en milieu rural sont fortement tributaires des partenaires de développement et des contributions des ménages¹⁷¹⁸. En dépit des progrès réalisés, des lacunes subsistent en matière de connaissance des bonnes pratiques WASH, notamment dans les zones rurales¹⁹.

10. Malgré une augmentation régulière du taux de scolarisation dans l'enseignement préscolaire, 60 % des enfants (dont 50 % sont des filles) âgés de 3 à 5 ans ne reçoivent aucune éducation préscolaire²⁰, avec des disparités importantes entre les zones urbaines et rurales, les plus touchés étant les enfants handicapés. Dans ce domaine, les

⁸ Enquête démographique et de santé réalisée au Cambodge, 2014.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Rapport sur les comptes nationaux de la santé 2015.

¹¹ *Ibid.*

¹² Voir la note de bas de page n° 7.

¹³ Programme commun Organisation mondiale de la Santé (OMS)/UNICEF de surveillance de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (PCS), *A snapshot of sanitation and hygiene in East Asia and the Pacific. 2017 regional analysis of UNICEF programme countries.*

¹⁴ PCS OMS-UNICEF, fiche de pays 2017 du Cambodge.

¹⁵ PCS OMS-UNICEF, estimation réalisée à partir des données issues du système d'information sur la gestion des établissements d'enseignement (EMIS) du Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports.

¹⁶ WaterAid, OMS, UNICEF, Ministère australien des affaires étrangères et du commerce extérieur, *Public health-care facilities assessment on water, sanitation and hygiene of five provinces in Cambodia* (2017).

¹⁷ Groupe de la Banque mondiale, *Cambodia Water, Sanitation and Hygiene Service Delivery Assessment* (2015).

¹⁸ PCS OMS-UNICEF, fiche de pays 2017 du Cambodge.

¹⁹ Ministère du développement rural Enquête nationale sur les connaissances, les attitudes et les pratiques en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène en 2016.

²⁰ Informations statistiques sur la gestion des établissements d'enseignement, 2016-2017.

principaux goulots d'étranglement sont l'absence ou l'inaccessibilité des établissements préscolaires et la pénurie d'enseignants qualifiés.

11. Le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire est passé de 82 % en 1997 à 93,5 % entre 2016 et 2017 (93,9 % chez les filles). Les enfants issus de familles rurales pauvres, les enfants handicapés et les enfants appartenant aux minorités ethniques et linguistiques sont moins susceptibles d'achever leur scolarité primaire, et sont parfois même exclus du système scolaire. Les taux d'achèvement restent faibles dans le secondaire (39,4 % pour les garçons et 46 % pour les filles entre 2016 et 2017), en raison d'une entrée précoce sur le marché du travail, des migrations et des mariages d'enfants, notamment parmi les minorités ethniques. Si les écarts entre les sexes se sont réduits dans les établissements du premier cycle du secondaire, ils demeurent élevés entre les régions et les niveaux de richesse. La qualité de l'enseignement est une préoccupation constante. Ainsi, de nombreux enfants, toutes classes confondues, n'atteignent pas le niveau de connaissances correspondant à leur âge pour les raisons suivantes : malnutrition, accompagnement parental insuffisant, enseignement et apprentissage non inclusifs, et pénurie d'enseignants qualifiés.

12. En dépit des progrès accomplis afin d'enrayer la multiplication rapide et incontrôlée des structures d'accueil, le nombre d'enfants placés en institution, qui s'élevait à 16 579 en 2015, commence tout juste à baisser²¹. Les raisons pour lesquelles les familles placent leurs enfants en structure d'accueil sont multiples : pauvreté, absence d'aide sociale en faveur des familles vulnérables, manque d'accès à l'éducation, système de protection de l'enfance inefficace et « tourisme des orphelinats ».

13. Plus de la moitié des enfants cambodgiens sont victimes de violence et de maltraitance²². Un enfant sur deux a déjà été violemment battu, et 1 enfant sur 20, filles et garçons confondus, a déjà été agressé sexuellement. L'exploitation sexuelle en ligne des enfants, la traite et les problématiques transfrontalières sont de plus en plus préoccupantes. Les filles sont davantage touchées que les garçons par la violence sexuelle, les grossesses précoces, les mariages d'enfants, essentiellement en raison des normes et des pratiques sociales et culturelles ainsi qu'en matière d'égalité des sexes.

14. Suite à une baisse de 56 % entre 2010 et 2014, le nombre d'enfants emprisonnés augmente régulièrement, et ce alors que la loi sur la justice pour mineurs de 2016 fixe l'âge de la responsabilité pénale à 14 ans au Cambodge. Les causes sous-jacentes de cette situation sont la répression actuellement exercée contre les drogues, l'esclavage moderne qui utilise les enfants comme passeurs de drogue, le manque de formation des forces de police et de programmes de déjudiciarisation.

15. Bien que le Cambodge reste un pays fortement rural, il connaît une urbanisation rapide. Les prévisions portent à croire que, d'ici à 2030, plus d'un tiers de la population cambodgienne sera citadine²³. L'incapacité des autorités urbaines à développer les infrastructures de services sociaux afin de faire face à cette croissance démographique ajoutera de nouvelles dimensions à la pauvreté, d'où la nécessité de trouver de nouvelles solutions.

16. Le Cambodge est un pays de migration. Ainsi, d'après les estimations, le pays compterait 4,2 millions de migrants essentiellement internes, dont 8,3 % d'adolescents âgés de 10 à 19 ans (31 % de filles et 27 % de garçons). Pour les migrants et leurs familles, en particulier les enfants, ces déplacements sont source de possibilités et de

²¹ Ministère des affaires sociales, des anciens combattants et de la réadaptation des jeunes, Cartographie des structures d'accueil et Plan d'action pour l'amélioration de la prise en charge des enfants au Cambodge ; données d'inspection du Programme régional de coopération économique en Asie, mars 2018.

²² *Cambodia's Violence Against Children Survey*, 2013.

²³ Voir la note de bas de page n° 7.

difficultés.

17. Le Cambodge, de plus en plus vulnérable au changement climatique qui met en péril la réalisation de ses objectifs de réduction de la pauvreté, se classe au huitième rang des pays les plus à risque dans le monde, en raison d'une forte exposition aux catastrophes naturelles et de capacités d'adaptation limitées²⁴. Le pays est toujours touché par les mines terrestres et les engins non explosés, traces d'une longue guerre civile.

18. Le Rapport 2017 sur l'écart entre les sexes dans le monde classe le Cambodge 99^e sur 144 pays, principalement en raison des faibles progrès accomplis dans la réduction des disparités hommes-femmes en matière d'autonomisation politique, de participation économique et d'opportunités. Malgré les avancées obtenues en vue de combler les écarts en matière d'acquis scolaires, de santé et de survie, certaines normes, attitudes et pratiques sociales et culturelles demeurent problématiques.

19. Les enfants handicapés sont particulièrement absents des principaux programmes de développement, une situation encore aggravée par le manque de données de qualité. Il est nécessaire de mettre en place une détection précoce du handicap, une éducation inclusive et une protection sociale.

20. L'évaluation de l'initiative communautaire d'éducation préscolaire menée dans le cadre du précédent programme de pays souligne la nécessité d'adopter une approche globale qui fasse de la santé, de la nutrition, de l'éducation, des soins et des bonnes pratiques WASH les principaux leviers du développement de la petite enfance. D'après les conclusions de l'évaluation globale du programme de nutrition, l'UNICEF bénéficie d'une position unique au Cambodge pour jouer un rôle moteur et mobiliser les partenariats en vue de réduire les retards de croissance, et ce grâce à ses compétences, à la confiance qui lui est faite et à ses activités de production de connaissances.

21. L'UNICEF œuvre depuis de nombreuses années en faveur des droits de l'enfant au Cambodge, en s'appuyant sur plusieurs éléments : sa collaboration de longue date avec le gouvernement et les donateurs, des partenariats et des alliances durables avec la société civile, le respect du principe d'équité, l'expérience humanitaire et son rôle de courtier en connaissances. L'UNICEF est idéalement placé pour mobiliser des ressources publiques et privées en vue d'assurer une couverture universelle des programmes d'assistance sociale.

22. Afin de répondre aux priorités fixées, le programme s'articulera autour de cinq composantes étroitement reliées : a) santé et nutrition ; b) WASH ; c) éducation ; d) protection de l'enfance ; et e) politiques et financements publics en faveur des enfants.

Priorités du programme et partenariats

23. La vision qui guide le programme de pays consiste à participer aux efforts nationaux afin que toutes les filles et tous les garçons, en particulier les plus défavorisés, puissent progressivement exercer leurs droits fondamentaux à la survie, aux soins, à la protection et à la participation en vue de réaliser pleinement leur potentiel.

24. Le Cambodge présente des taux élevés de pauvreté multidimensionnelle parmi les enfants, notamment dans les zones rurales isolées et les zones urbaines pauvres. Le programme s'attaquera aux principaux goulots d'étranglement qui entravent l'accès et le recours à des services sociaux de qualité, à savoir : la mauvaise application des

²⁴ Forum économique mondial, *The Global Risks Report 2017, 12th Edition* (Genève, 2017).

politiques en vigueur, l'insuffisance des budgets publics alloués, l'insuffisance et le manque de qualification des ressources humaines, l'intégration des personnes handicapées et les normes sexospécifiques et sociales.

25. Afin d'améliorer l'accès et le recours équitable aux services de base, il convient d'assurer le financement adéquat des politiques et des stratégies sociales adaptées ainsi que d'assurer efficacement leur mise en œuvre, leur suivi et leur évaluation. Les capacités et la responsabilité des prestataires de services doivent être renforcées à tous les niveaux, et les communautés doivent exiger une redevabilité toujours plus grande de la part des décideurs.

26. Le programme repose sur l'hypothèse principale selon laquelle le gouvernement augmentera continuellement les allocations et les dépenses publiques en faveur des services sociaux et de l'assistance sociale à destination des enfants défavorisés. Les risques majeurs sont la faible application des politiques et des plans visant à fournir des services de qualité, et l'incertitude concernant l'évolution future de l'aide publique au développement (APD).

27. Le programme est clairement aligné sur le projet de Stratégie rectangulaire 4 et les priorités de l'examen à mi-parcours du Plan national de développement stratégique (2014–2018), ainsi que sur les autres politiques sectorielles du gouvernement et le Plan stratégique de l'UNICEF 2018-2021.

28. Le programme de pays est conforme au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2019-2023, qui porte sur quatre domaines prioritaires : élargissement des perspectives socioéconomiques ; mode de vie durable ; gestion de l'urbanisation ; et participation et responsabilité.

29. Le programme de pays agira à trois niveaux : a) en amont : national ; b) à l'échelon intermédiaire : infranational (provinces et districts) ; et c) en aval : communautaire (parents, responsables d'enfants, prestataires de services, enfants et adolescents). Il ciblera le nord-est du Cambodge, où les indicateurs socioéconomiques sont inférieurs à la moyenne nationale, notamment en ce qui concerne le développement de la petite enfance, et poursuivra le travail entrepris dans les régions du nord-ouest, notamment en matière de protection de l'enfance et d'éducation.

30. L'UNICEF étendra les interventions tenant compte de la problématique hommes-femmes (p. ex., bourses d'études destinées à encourager l'éducation des filles, gestion de l'hygiène menstruelle, prévention des mariages d'enfants et des grossesses précoces, implication des hommes dans le suivi prénatal et les soins aux enfants) et, dans la mesure du possible, il recueillera des données ventilées par sexe. Il conviendra de porter une attention accrue à la transmission intergénérationnelle de la violence à l'égard des femmes et des enfants afin de la combattre.

31. Le programme de pays donnera la priorité aux investissements permettant d'approfondir les connaissances et de produire des données probantes. Afin de mieux répondre aux besoins des enfants et des adolescents des zones rurales et urbaines, le programme mettra également l'accent sur l'utilisation de données ventilées sur les problématiques émergentes et transversales en lien avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

32. Le programme travaillera en priorité avec et pour les adolescents dans les domaines suivants : discipline positive, mariages et grossesses précoces, acquis scolaires nécessaires et développement des compétences, formation professionnelle, autonomisation et participation. Les médias sociaux et numériques favoriseront l'implication des jeunes femmes et des jeunes hommes en leur fournissant les connaissances et les plateformes de participation nécessaires pour faire tomber les barrières liées au genre.

33. La mise en œuvre du programme de pays s'articulera autour de cinq résultats interdépendants, et sera assurée en partenariat avec le gouvernement et des organisations de la société civile (OSC).

Santé et nutrition

34. La composante santé et nutrition vise à garantir aux adolescents, aux femmes enceintes, aux mères, aux nouveau-nés et aux enfants de moins de 5 ans un accès et un recours accrus et équitables à des services de santé et de nutrition de qualité, en particulier dans les minorités ethniques et les zones urbaines pauvres du nord-est du Cambodge, y compris en situation d'urgence.

35. L'UNICEF appuiera la phase III du Plan stratégique national de santé (2016–2020), qui traduit l'engagement du gouvernement en faveur de l'objectif de couverture sanitaire universelle et de l'initiative Scaling Up Nutrition. L'UNICEF soutiendra également la feuille de route accélérée 2014-2020 pour l'amélioration de la nutrition, ainsi que l'évaluation à mi-parcours de la stratégie nationale 2017 pour la sécurité alimentaire et la nutrition (2014-2018).

36. Le programme s'attachera en priorité à mieux aligner les politiques, la planification et les budgets nationaux en vue de fournir des interventions de santé et de nutrition à fort impact. Il appuiera la mise en place d'un cadre législatif ainsi que l'adoption et l'application de politiques efficaces. De nouvelles politiques seront élaborées dans les domaines suivants : achat d'alcool et de tabac par les mineurs, maladies non transmissibles (y compris en envisageant la taxation des produits sucrés afin de prévenir le surpoids), législation de mise sur le marché et autres initiatives visant le secteur de l'alimentation, afin de tenir compte de l'urbanisation croissante du mode de vie des Cambodgiens. En ce qui concerne la santé et la nutrition des adolescents, le renforcement des capacités des professionnels de santé, en vue de remédier aux conséquences sanitaires de la violence, constitue une nouvelle composante qui sera déployée en lien avec les programmes d'éducation et de protection de l'enfance.

37. L'assistance technique apportée au Ministère de la santé permettra d'améliorer les systèmes et les mécanismes de responsabilisation afin d'assurer un appui équitable aux interventions en matière de santé maternelle, néonatale et infantile (SMNI) et de nutrition. Cette démarche s'accompagnera d'un élargissement de la collaboration avec les départements provinciaux chargés de l'industrie et de l'artisanat, afin de garantir la bonne application de la législation en matière d'enrichissement des aliments et des autres politiques relatives à l'alimentation. Par ailleurs, de nouveaux partenariats seront établis avec le secteur privé afin d'améliorer la qualité et la couverture des principaux services de SMNI et de nutrition en faveur des pauvres.

38. L'UNICEF soutiendra le renforcement des capacités des prestataires à fournir des services de soins essentiels de qualité et accessibles aux adolescents, aux mères et aux nouveau-nés, y compris en matière de nutrition, et notamment dans les provinces du nord-est et en situation d'urgence. Les capacités des familles, des communautés et des prestataires de services seront renforcées afin de promouvoir des normes et des comportements positifs en matière de santé et de nutrition auprès des adolescents, des femmes enceintes et allaitantes, des hommes et des communautés.

39. Le programme continuera de privilégier la participation et la responsabilisation accrue des autorités locales afin d'obtenir l'adhésion individuelle et collective et de favoriser la demande de services destinés aux adolescents, de SMNI et de nutrition.

40. L'évaluation de l'approche du développement intégré de la petite enfance dans les provinces du nord-est se verra accorder la priorité afin de tirer des enseignements clés qui seront utiles aux futurs programmes dans ce domaine.

Eau, assainissement et hygiène

41. La composante WASH contribuera à garantir que les enfants des provinces reculées et mal desservies du nord-est et ceux vivant dans des zones où l'eau potable présente un risque élevé de contamination à l'arsenic puissent, en toute équité, consommer une eau plus salubre et adopter des pratiques plus sûres en matière d'assainissement et d'hygiène, y compris en situation d'urgence humanitaire. Ainsi, les enfants pourront vivre dans un environnement à la fois plus sûr et plus propre, et les résultats obtenus dans le secteur WASH contribueront à améliorer leur situation sanitaire, nutritionnelle et socioéconomique.

42. La composante WASH appuiera la concrétisation de la vision nationale consistant à parvenir à l'accès universel aux services WASH d'ici à 2025. Les obstacles à la réalisation de progrès en faveur des enfants dans le secteur WASH sont les suivants : insuffisance des allocations budgétaires nationales, limites de la coordination décentralisée, exploitation insuffisante des données, inégalité de l'assainissement en milieu rural, et manque de résilience face au changement climatique et de contrôle qualité. Les actions suivantes permettront de lever ces obstacles : renforcement des systèmes nationaux de budgétisation, de réglementation, de données et de coordination ; fourniture d'un appui catalytique à la poursuite des efforts visant à mettre fin à la défécation à l'air libre au Cambodge d'ici à 2025 ; et modélisation de services WASH fondés sur les données et le contexte, résilients au changement climatique, favorables aux pauvres, accessibles, adaptés aux besoins des enfants et tenant compte de la problématique hommes-femmes.

43. L'UNICEF plaidera en faveur des initiatives suivantes : augmentation des financements publics en faveur de services d'assainissement et d'approvisionnement en eau abordables ; innovation et partenariats pour des services d'assainissement et d'approvisionnement en eau résilients au changement climatique ; renforcement des stratégies pour l'assainissement total (qui reposent sur la communauté, le marché et le financement) visant à mettre fin à la défécation à l'air libre ; assistance technique destinée à soutenir l'installation d'équipements WASH accessibles aux personnes handicapées et adaptées à l'âge dans les communautés et les écoles ; amélioration des installations de gestion de l'hygiène menstruelle dans les établissements scolaires ; et amélioration des installations WASH dans les établissements de santé. La convergence avec les programmes de développement de la petite enfance, notamment dans les provinces du nord-est, sera renforcée.

Éducation

44. La composante relative à l'éducation contribuera à ce que les filles et les garçons, y compris les adolescents, en particulier les plus défavorisés, acquièrent des connaissances théoriques et pratiques dans un environnement d'apprentissage inclusif, équitable, sûr, adapté et de qualité leur permettant d'achever leur scolarité préscolaire et primaire et d'entrer dans le premier cycle du secondaire.

45. L'UNICEF apportera un appui technique au Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports, à tous les niveaux, afin d'assurer la programmation, l'exécution et le suivi des plans et des budgets fondés sur les résultats et tenant compte des problématiques hommes-femmes, conformément à son Plan stratégique pour l'éducation (2016-2018). Cette démarche permettra de réduire les principaux goulots d'étranglement que sont, d'une part, la pénurie d'enseignants qualifiés, notamment pour intervenir auprès de la petite enfance et des enfants handicapés et, d'autre part, la faible capacité de gestion des classes par les directeurs d'établissements et les enseignants, y compris en ce qui concerne l'application d'une discipline positive. L'UNICEF s'efforcera de consolider les capacités du personnel des établissements préscolaires, primaires et du premier cycle du secondaire afin d'offrir aux élèves une

éducation inclusive, équitable, adaptée et de qualité. L'organisation financera des bourses, améliorera les environnements éducatifs et soutiendra l'apprentissage accéléré afin de permettre aux enfants de réintégrer le système scolaire formel et de poursuivre leurs études. En outre, elle aidera les communautés à exiger des comptes auprès des administrateurs scolaires et des prestataires de services locaux.

46. Afin de minimiser l'impact des catastrophes naturelles sur l'apprentissage, l'UNICEF renforcera les capacités du secteur de l'éducation en matière de préparation et d'intervention en cas d'urgence, y compris au niveau infranational et dans les établissements.

47. Grâce à ses fonctions de direction au sein du Groupe de travail du secteur de l'éducation et du Groupe de travail technique conjoint sur l'éducation, l'UNICEF pourra influencer les plans sectoriels à moyen terme tels que le nouveau Plan stratégique pour l'éducation à moyen terme (2019-2023) et le Plan directeur de développement des capacités (2019-2023), qui accompagnent l'harmonisation de l'Examen sectoriel conjoint et du Congrès annuel sur l'éducation nationale.

Protection de l'enfance

48. La composante relative à la protection de l'enfance vise à garantir que filles et garçons, y compris les adolescents, qu'ils vivent avec leur famille ou qu'ils en soient privés, puissent se libérer de plus en plus de la violence ou des menaces de violence au sein de leur foyer, à l'école, dans leur communauté et dans les institutions.

49. Le programme renforcera les politiques du Cambodge et le système national de protection de l'enfance afin que les enfants et les adolescents les plus marginalisés bénéficient progressivement de services de protection efficaces et inclusifs, de lois et de politiques améliorées et de financements accrus en faveur de la protection de l'enfance.

50. Le programme est pleinement conforme aux priorités de développement fixées par le gouvernement et s'appuie sur les cadres nationaux récemment établis en matière de protection de l'enfance, à savoir : le Plan d'action pour prévenir et combattre la violence à l'égard des enfants (2017-2021), le Plan d'action pour améliorer la prise en charge des enfants en permettant à 30 % des enfants placés de réintégrer leur foyer en toute sécurité (2016-2018), la loi sur la justice pour mineurs (2016), le Plan national visant à mettre fin à la traite des êtres humains (2017-2021) et le sous-décret n° 34 relatif au transfert des principales missions de protection de l'enfance au niveau infranational.

51. L'UNICEF aidera les agences gouvernementales et les organisations de la société civile à consolider les pratiques parentales en innovant et en déployant à grande échelle les initiatives suivantes : programmes de discipline positive à l'école et à la maison, publication d'un manuel clinique visant à permettre aux professionnels de santé de repérer et de traiter la violence à l'égard des enfants, et lancement de la stratégie de communication Cambodia PROTECT, qui vise à mettre fin à la violence à l'égard des enfants et à la séparation inutile des familles. L'UNICEF appuiera la conception et le déploiement de lignes directrices et de programmes répondant aux besoins des enfants et de leurs familles en matière de placement et d'adoption. L'organisation soutiendra également la surveillance et la réglementation des structures d'accueil dans le cadre d'une démarche plus globale visant à renforcer les systèmes et les services destinés aux enfants privés de leur famille, y compris ceux vivant dans la rue et exposés au risque de traite et d'exploitation sexuelle en ligne. Dans le cadre de la stratégie Cambodia PROTECT, l'UNICEF collaborera avec les chefs religieux de diverses confessions afin de lutter contre les normes sociales et les comportements qui mettent les enfants en danger, notamment en instaurant une politique de protection de

l'enfance dans chaque pagode. En outre, l'UNICEF renforcera la capacité du personnel des services sociaux à repérer les enfants et les femmes vulnérables et à fournir des services de prévention et d'intervention dans tous les districts, en ciblant en priorité les communautés urbaines pauvres et rurales. Les instances judiciaires recevront une assistance technique et des financements pour leur permettre d'approfondir leurs connaissances, d'acquérir de nouvelles ressources et d'asseoir leur autorité en vue d'appliquer les principes d'une justice adaptée aux enfants et de prévenir la délinquance juvénile, tout en aidant les communautés à solliciter et à soutenir la protection judiciaire des victimes et les mesures de substitution à la détention.

Politiques et financements publics en faveur des enfants

52. La composante relative aux politiques et aux financements publics vise à accroître le nombre d'enfants et d'adolescents cambodgiens, y compris parmi les plus défavorisés, bénéficiant de services sociaux efficaces et d'un système de protection sociale adapté à leurs besoins.

53. Cette composante a pour but d'éliminer les goulots d'étranglement qui favorisent la pauvreté multidimensionnelle des enfants en contribuant aux actions suivantes : a) mise en œuvre du Cadre politique national de protection sociale 2016-2025, en fournissant un appui technique à la conception et à l'exécution de programmes de protection sociale tenant compte de la problématique hommes-femmes, axés sur l'équité et offrant une couverture élargie ; b) fourniture d'une assistance technique au Ministère de l'économie et des finances, aux ministères sociaux et aux administrations infranationales en vue d'améliorer la budgétisation des programmes, la prestation des services sociaux et l'exécution des programmes de protection sociale ; et c) renforcement des capacités des ministères compétents et des administrations infranationales concernées en vue d'assurer un suivi et une évaluation efficaces de la mise en œuvre des politiques, des programmes et des budgets, ainsi que des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement durable.

54. Le caractère intersectoriel de cette composante rassemblera les capacités actuellement disponibles au sein du bureau de pays dans les différents domaines (santé et nutrition, WASH, éducation et protection de l'enfance), contribuant ainsi à l'obtention de résultats de plus grande portée dans le cadre des programmes de l'UNICEF.

Efficacité du programme

55. La composante relative à l'efficacité du programme veille à ce que le programme de pays soit efficacement conçu, suivi, géré et soutenu pour répondre aux normes de qualité des programmes en matière d'obtention de résultats. Elle intègre un appui intersectoriel aux domaines suivants : développement de la petite enfance, égalité des sexes, communication pour le développement, préparation et réponse aux situations d'urgence, réduction des risques de catastrophes et adaptation au changement climatique, sensibilisation du public, communication externe et partenariats, planification, suivi et évaluation, approvisionnement, logistique et tout autre appui opérationnel. Elle consolide également la présence de l'UNICEF dans le pays en renforçant l'efficacité des programmes aux niveaux infranational et national et en encourageant l'ouverture du dialogue avec les collectivités locales et les acteurs non étatiques.

Tableau récapitulatif du budget

<i>Composante du programme</i>	<i>(En milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	<i>Total</i>
Santé et nutrition	4 524	11 477	16 001
WASH	2 307	10 711	13 018
Éducation	2 389	53 143	55 532
Protection de l'enfance	3 600	19 200	22 800
Politiques et financements publics en faveur des enfants	6 136	1 282	7 418
Efficacité du programme	6 249	638	6 887
Total	25 205	96 451	121 656

Administration du programme et gestion des risques

56. Le Ministère de la planification est le principal organe de coordination assurant l'orientation stratégique de la coopération entre le gouvernement et l'UNICEF. Dans le cadre des plans de travail convenus, l'UNICEF collaborera avec les ministères compétents aux niveaux national et infranational afin d'assurer la mise en œuvre, le suivi et le compte rendu efficaces du programme au moyen d'examens semestriels et annuels. La gestion stratégique et les réalisations du PNUAD feront l'objet d'un examen annuel mettant clairement en évidence les contributions de l'UNICEF.

57. La réduction des ressources destinées à l'investissement à long terme en faveur des enfants constitue un risque important pour l'élaboration et la mise en œuvre du programme de pays, et ce pour les raisons suivantes : baisse constante et rapide de l'APD, ralentissement de la croissance économique, faiblesse des recettes fiscales nationales, corruption, blocage du processus de décentralisation, et diminution de l'attention portée aux systèmes intégrés et aux politiques sociales ciblant les plus vulnérables.

58. Les principales stratégies d'atténuation de ces risques consisteront à accroître la place accordée au développement social et à la protection sociale dans la Stratégie rectangulaire nationale 4, le Cadre politique national de protection sociale (2016-2025), les politiques sectorielles et les objectifs de développement durable poursuivis par le Cambodge. De plus, l'UNICEF renforcera la communication et le plaidoyer fondé sur des données probantes auprès de toutes les parties prenantes. La surveillance des risques financiers se fera en examinant régulièrement les objectifs et les risques associés à l'exécution du programme, et en consolidant les activités d'assurance relatives à l'approche harmonisée des transferts d'espèces.

59. Le Cambodge reste confronté à des catastrophes d'origine naturelle et humaine. L'UNICEF aidera le gouvernement à mettre en place des programmes tenant compte des risques afin de renforcer les capacités de réaction et d'adaptation du pays. L'UNICEF appuiera également la mise en œuvre du cadre politique national de protection sociale afin d'assurer la résilience des communautés face aux chocs sociaux, économiques et naturels.

60. Le présent descriptif de programme de pays souligne les contributions de l'UNICEF aux résultats nationaux et constitue le premier outil de reddition de comptes au Conseil d'administration concernant l'alignement des résultats et les ressources

attribuées au programme au niveau du pays. La responsabilité des dirigeants aux niveaux du pays, de la région et du siège est inscrite dans le programme de l'organisation et ses politiques et procédures opérationnelles.

Suivi et évaluation

61. Le suivi des résultats du programme s'appuie sur le cadre de résultats et de ressources. Ce dernier est complété par le plan d'évaluation chiffré et le plan de recherche, de suivi et d'évaluation d'impact. L'UNICEF assure le suivi des résultats obtenus en faveur des enfants à l'aide de plans annuels de gestion, de plans de travail par section et de réunions régulières avec les partenaires de mise en œuvre, afin d'évaluer les progrès, les obstacles et les risques associés à la réalisation de ces résultats, et prend les mesures correctives nécessaires pour éliminer les goulots d'étranglement identifiés, alimentant ainsi le module d'évaluation des résultats et le rapport annuel du bureau de pays.

62. L'UNICEF, en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, apportera une assistance technique au renforcement des systèmes d'information sectoriels existants (santé et éducation) et nouveaux (protection de l'enfance et WASH) afin de permettre en temps voulu la production, l'analyse et l'utilisation d'informations fiables aux niveaux national et infranational, et ce en vue de planifier et de suivre les résultats du programme de pays, le Cadre politique national de protection sociale et les cibles relatives aux objectifs de développement durable. À l'échelle nationale, l'UNICEF continuera à renforcer les capacités de suivi et d'évaluation du gouvernement et des organisations non gouvernementales en encourageant l'application d'approches en temps réel et en aidant à rapprocher les conclusions issues du suivi des évaluations sectorielles, alimentant ainsi de manière plus systématique les politiques et stratégies en cours d'élaboration.

63. Un examen sera réalisé à mi-parcours afin d'orienter les changements stratégiques en fonction de l'évolution de l'environnement programmatique. Une plateforme d'outils électroniques sera déployée afin d'améliorer la planification des activités, la gestion des partenariats et le suivi des résultats. Afin d'identifier et d'éliminer les goulots d'étranglement qui empêchent les enfants d'accéder aux services sociaux, l'appui actuellement fourni en vue de mettre en place une collecte de données innovante en temps réel se poursuivra (p. ex., surveillance numérique des structures d'accueil, normes adaptées aux besoins des enfants en matière d'éducation et étude longitudinale du développement intégré de la petite enfance).

64. En ce qui concerne l'action humanitaire, l'UNICEF utilise les données de suivi régulières du programme fournies par le gouvernement et les partenaires afin de compléter le suivi des résultats humanitaires du bureau de pays et les rapports de situation en cas d'urgence de grande ampleur.

65. Une évaluation du programme de pays portant sur l'égalité des sexes est prévue en 2018. Ses résultats permettront d'optimiser les modalités d'intégration de la problématique hommes-femmes dans les différents domaines du programme et de recenser ceux qui doivent faire l'objet d'interventions ciblées.

Annexe

Cadre de résultats et de ressources

Programme de coopération entre le gouvernement du Cambodge et l'UNICEF, 2019–2023

<p>Convention relative aux droits de l'enfant : Articles 6, 7, 18, 24, 27 et 28.</p> <p>Priorités nationales : Objectifs de développement durable : 1-6, 8, 10, 11, 13, et 16-18 (lutte contre les mines) Stratégie rectangulaire 4 (2019–2023) et Cadre politique national de protection sociale 2019–2023 (<i>en cours d'élaboration</i>).</p> <p>Résultats attendus du PNUAD impliquant l'UNICEF : Quatre domaines prioritaires : élargissement des perspectives socioéconomiques ; mode de vie durable ; gestion de l'urbanisation ; et participation et responsabilité.</p> <p>Indicateurs de résultats permettant de mesurer les changements qui reflètent la contribution de l'UNICEF (<i>en cours d'élaboration</i>)</p> <p>Objectifs associés au Plan stratégique de l'UNICEF 2018-2021 : 1-5</p>

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence (DR) et cibles (C)	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives par résultat du programme de pays (en milliers de dollars des États-Unis)		
					Ressources ordinaires (RO)	Autres ressources (AR)	Total
1. D'ici à 2023, les femmes enceintes, les mères, les nouveau-nés et les enfants de moins de 5 ans accèdent et recourent de manière accrue et équitable à des services de santé et de nutrition de qualité, en particulier dans les provinces du nord-est et parmi les groupes marginalisés, y compris en situation d'urgence.	<p>Nombre de filles et de garçons traités contre la malnutrition aiguë sévère, par sexe et par âge (à l'échelle nationale)</p> <p>DR : 0 C : À définir</p>	<p>Base de données du Programme national de nutrition du Ministère de la santé</p>	<p>1. Consolidation des systèmes et des cadres de responsabilisation en vue d'appuyer la mise en œuvre d'interventions à fort impact en matière de SMNI et de nutrition.</p> <p>2. Renforcement des capacités à fournir des services essentiels de SMNI et de nutrition tenant compte de la problématique hommes-femmes, équitables, accessibles et de qualité.</p> <p>3. Renforcement des capacités à promouvoir des comportements et des pratiques sans risque en matière de santé et de nutrition.</p>	<p>Ministères de la santé, de la planification et de l'industrie et de l'artisanat.</p> <p>Organismes des Nations Unies, Alliance GAVI, initiative Scaling Up Nutrition</p>	4 524	11 477	16 001
	<p>Pourcentage de naissances vivantes assistées par un personnel de santé qualifié dans la province nord-est de Kratie</p> <p>DR : 62,2 % C : 85 %</p>	<p>Enquête démographique et de santé réalisée au Cambodge, enquête sur le revenu des ménages et suivi du programme.</p>					

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence (DR) et cibles (C)	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives par résultat du programme de pays (en milliers de dollars des États-Unis)		
					Ressources ordinaires (RO)	Autres ressources (AR)	Total
2. D'ici à 2023, les enfants des zones mal desservies consomment de l'eau salubre et ont recours à des pratiques sûres en matière d'assainissement et d'hygiène, y compris en situation d'urgence humanitaire, et ce en toute équité.	<p>Pourcentage de personnes vivant en milieu rural et utilisant des toilettes domestiques</p> <p>DR : 46 % C : 79,8 %</p>	Programme commun Organisation mondiale de la Santé (OMS) / UNICEF de surveillance (PCS)	1. Renforcement des capacités à planifier, à coordonner et à contrôler efficacement les services d'eau, d'hygiène et d'assainissement en veillant à ce qu'ils soient inclusifs, de qualité et axés sur les enfants.	<p>Ministères du développement rural, de la santé, de l'éducation et de l'industrie et de l'artisanat</p> <p>Organisations non gouvernementales (ONG), secteur privé, initiative Accelerating Sanitation and Water for All, Groupe de la Banque mondiale, Ministère du développement international du Royaume-Uni, Banque asiatique de développement et Fonds mondial pour l'assainissement</p>	2 307	10 711	13 018
	<p>Pourcentage d'établissements scolaires et de centres de santé situés en milieu rural disposant d'installations fonctionnelles d'alimentation en eau, d'assainissement et de gestion de l'hygiène menstruelle</p> <p>DR : 38 % C : 76,8 %</p>	PCS OMS/UNICEF	<p>2. Renforcement des capacités à mettre en œuvre des programmes permettant d'accroître l'accès équitable aux services essentiels d'assainissement et d'hygiène.</p> <p>3. Renforcement des capacités à mettre en œuvre des programmes permettant d'accroître l'accès équitable à des services d'approvisionnement en eau sûrs et résilients au changement climatique.</p>				
3. D'ici à 2023, filles et garçons, en particulier ceux qui vivent dans les zones rurales et les zones urbaines pauvres, bénéficient d'un meilleur accès à une éducation de base et préscolaire qui soit inclusive, équitable, adaptée et de qualité et qui favorise l'apprentissage tout au long de la vie, y compris en situation d'urgence.	<p>Taux net de scolarisation des enfants (âgés de 3 à 5 ans) dans l'enseignement préscolaire</p> <p>DR : 40,90 % (2016-2017) C : Cibles du Plan stratégique pour l'éducation à définir en 2018-2019</p>	Cadre de résultats du Plan d'action national pour le développement de la petite enfance et système d'information sur la gestion des établissements d'enseignement	1. Amélioration des capacités à programmer, à exécuter et à suivre les plans et les budgets fondés sur les résultats.	<p>Ministères de l'éducation, de la jeunesse et des sports, de l'économie et des finances, de l'intérieur, des cultes et des affaires religieuses et de la condition féminine</p> <p>Union européenne, Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI), Partenariat mondial pour l'éducation, Institut de statistique de l'Organisation des Nations unies pour</p>	2 389	53 143	55 532
	<p>Résultats obtenus à l'évaluation nationale standardisée des acquis en 3^e, 6^e et 8^e année (filles et garçons)</p> <p>DR : 3^e année : Khmer – 35,2 %, mathématiques – 41 % (2015) ; 6^e année :</p>	Rapports du département chargé de l'assurance qualité dans l'éducation	<p>2. Renforcement des capacités à offrir une éducation tenant compte de la problématique hommes-femmes, équitable, inclusive, adaptée et de qualité.</p> <p>3. Capacité accrue à exiger des comptes et des services d'éducation adaptés et de qualité</p>				

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence (DR) et cibles (C)	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives par résultat du programme de pays (en milliers de dollars des États-Unis)		
					Ressources ordinaires (RO)	Autres ressources (AR)	Total
	Khmer – 52 %, mathématiques – 48,3 % (2016) C : 3 ^e , 6 ^e et 8 ^e année – à définir			l'éducation, la science et la culture, Groupe de la Banque mondiale, Agence des États-Unis pour le développement international, NGO Education Partnership of Cambodia, Voluntary Service Overseas et CARE International			
4. D'ici à 2023, filles et garçons, y compris les adolescents, qu'ils vivent avec leur famille ou qu'ils en soient privés, se libèrent de plus en plus de la violence et de l'exploitation ou des menaces de violence et d'exploitation au sein de leur foyer, à l'école, dans leur communauté et dans les institutions, y compris en situation d'urgence humanitaire.	Nombre de filles et de garçons, y compris parmi les adolescents, ayant subi des violences et bénéficiant de services sociaux, judiciaires, de santé ou chargés de l'application de la loi DR : R : 24 000 garçons et filles C : 54 000 garçons et filles	Ministères de la condition féminine et des affaires sociales et rapports d'avancement du Programme de partenariat pour la protection de l'enfance (3PC) Système de gestion de l'information sur la protection de l'enfance	1. Renforcement des capacités à élaborer et à mettre en œuvre des cadres institutionnels et juridiques destinés à protéger les enfants. 2. Renforcement des capacités à fournir des services de prévention et d'intervention visant à protéger les enfants. 3. Capacité accrue à déployer à grande échelle des programmes de discipline positive à l'école et à la maison et des programmes de protection de l'enfance dans le cadre de la stratégie PROTECT.	Ministères de la condition féminine, des affaires sociales, des anciens combattants et de la réadaptation des jeunes, de l'intérieur, de la justice, de la santé, de la planification et de l'éducation, de la jeunesse et des sports 3PC, Open Institute, Service social international, Children's Rights International, Legal Aid of Cambodia, cour d'appel	3 600	19 200	22 800
	Pourcentage de filles et de garçons en contact avec les instances judiciaires et administratives faisant l'objet d'une mesure de déjudiciarisation DR : 0 % C : 30 %	Rapport du Ministère de l'intérieur					
5. D'ici à 2023, les enfants et les adolescents, y compris parmi les plus défavorisés, bénéficient de services sociaux efficaces et d'un système de protection sociale adapté à leurs besoins.	Nombre d'enfants bénéficiant de programmes de transfert d'espèces financés par le gouvernement DR : 6 024 (filles : 2 767 ; enfants handicapés : 464) – allocation d'invalidité	Rapports des ministères de l'éducation, de la jeunesse et des sports, des affaires sociales et des anciens combattants et de la réadaptation	1. Renforcement des capacités en matière de conception de programmes de protection sociale tenant compte de la problématique hommes-femmes et axés sur l'équité. 2. Renforcement des capacités	Ministères de l'économie et des finances, de la planification, des affaires sociales, des anciens combattants et de la réadaptation des jeunes, de l'intérieur et de	6 136	1 282	7 418

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence (DR) et cibles (C)	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives par résultat du programme de pays (en milliers de dollars des États-Unis)		
					Ressources ordinaires (RO)	Autres ressources (AR)	Total
	164 929 (92 147 filles) – bourse (2017) C : 30 000 – allocation d'invalidité ; 200 000 – bourse Pourcentage du budget national ordinaire, hors salaires, affecté aux programmes contribuant directement à la lutte contre la pauvreté multidimensionnelle des enfants DR : 3,5 % (2017) C : 7 % (2023)	des jeunes Descriptif budgétaire du programme publié par le Ministère de l'économie et des finances en 2017	à assurer l'élaboration, l'exécution, le suivi et le compte rendu des budgets fondés sur le programme. 3. Capacité accrue à élaborer des politiques et des plans visant à combattre la pauvreté multidimensionnelle des enfants au moyen de systèmes fiables de suivi et d'évaluation.	l'éducation de la jeunesse et des sports Comité national pour le développement démocratique, Conseil national de protection sociale, Organisation internationale du Travail, Programme alimentaire mondial, Groupe de la Banque mondiale, Banque asiatique de développement, Union européenne, ASDI, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Agence allemande de coopération internationale)			
6. Le programme de pays est efficacement conçu, coordonné, géré et soutenu afin de répondre aux normes de qualité en matière de gestion fondée sur les résultats et d'obtenir des résultats en faveur des enfants.	Pourcentage de recommandations issues des évaluations qui sont mises en œuvre, menées à terme et incluses dans un rapport dans un délai de 12 mois. DR : 0 C : 100 % Participation numérique et nombre total d'abonnés DR : Participation – 500 000 ; abonnés – 100 000 C : Participation annuelle – 500 000 ; abonnés – 200 000	Base de données des réponses de la direction accompagnant les évaluations Indicateurs numériques	Le personnel et les partenaires de l'UNICEF reçoivent les conseils, les outils et les ressources nécessaires pour : a) planifier, suivre et évaluer efficacement les programmes ; b) mener des activités efficaces de communication et de plaidoyer et développer des partenariats avec les parties prenantes dans le domaine des droits de l'enfant ; et (c) appliquer des stratégies permettant de traiter les questions transversales relatives aux droits de l'enfant.		6 249	638	6 887
Total des ressources					25 205	96 451	121 656